

Excellent taux de participants à l'activité de l'ICÉA à CONFINTÉA

Belém, le 3 décembre 2009- L'atelier organisé par l'ICÉA dans le cadre de CONFINTÉA fut un franc succès. Regroupant plus de 70 participants venus des cinq continents du monde, l'activité était disponible simultanément dans toutes les langues des Amériques. Animé par la directrice générale de l'ICÉA, Dominique Ollivier, l'atelier intitulé « Lever les obstacles à la participation : une condition d'exercice du droit d'apprendre » présentait un panel varié de conférenciers. Bernie Brady, directrice de l'association [AONTAS](#), Jan Eldred, directrice adjointe de [NIACE](#), Normand Lévesque, directeur général de la [FCAF](#), et Andrée Racine du Ministère de l'éducation, du Loisir et du Sport du Québec, se sont joint à Daniel Baril, chargé de projet à l'analyse de politiques en éducation des adultes à l'ICEA, pour présenter sous de multiples aspects des obstacles spécifiques à la participation et des actions initiées pour surmonter ces obstacles.

L'atelier a représenté pour l'Institut une précieuse occasion de faire valoir l'intérêt pour les États d'adopter des stratégies nationales d'accessibilité qui considèrent l'éducation des adultes dans sa dimension transversale. Ce discours a trouvé un écho par delà les frontières culturelles et les participants ont introduit plusieurs notions intéressantes, telles le rôle de la motivation dans la poursuite d'un projet éducatif, les stratégies pour joindre des personnes qui évoluent dans des environnements de violence et de délinquance, ainsi que l'importance pour tout programme d'apprentissage d'avoir des résonances dans les contextes spécifiques où évoluent les apprenants.

Issue de l'atelier, une résolution a été déposée ce matin concernant la nécessité pour les États de se doter de stratégies nationales d'accessibilités qui identifient les obstacles prioritaires à lever, qui précise le rôle de l'État dans la levée des obstacles et qui engage dans leur réalisation des acteurs divers.

Le comité de rédaction de la déclaration finale se réunira en après-midi pour débattre des différentes propositions d'amendements, afin de produire un texte final pour la clôture de la conférence prévue pour vendredi à 14h00. Malheureusement et contrairement à ce qui avait été annoncé, il n'y a que deux représentants de la société civile mondiale au comité de rédaction. Les résolutions venant des ateliers devront être endossées par des États pour être prise en compte. Le Canada semble en accord avec les principes généraux d'une stratégie nationale d'accessibilité et nous comptons sur leur collaboration pour faire cheminer la proposition.

Autres nouvelles de Belém

Il est à noter que les recommandations issues du Forum international de la société civile ont été déposées intégralement par 11 états participants à la conférence. Cela pourrait se traduire par des avancées intéressantes pour le champs de l'éducation des adultes notamment en ce qui concerne le respect des objectifs de Dakar pour un accroissement des investissements.

Une autre avancée importante est l'idée d'une Charte internationale des droits des apprenants adultes qui a été présentée le 1^{er} décembre dernier. Une résolution visant les soutiens de cette initiative structurante pour les apprenants de partout à travers le monde a également été déposée. Un objet à suivre de près.

CONFINTÉA VI se conclura-t-il sur une avancée ou sur un recul des engagements de Hambourg? Le discours ambiant est imprégné des nouvelles réalités sociales et économiques qui prévalent à travers le monde. LA négociation devrait durer une bonne partie de la soirée voire même de la nuit.